

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :**

Coordonnatrice Générale des Soins :

**A. BEAUDET-POUPLIER**

Cadre Supérieur de Santé : S. DALES

Cadre de Santé : S MAUPIN – M. de PERETTI

Responsable Sécurité : S. CAMINADE

**RATTACHEMENT FONCTIONNEL :**

**Chef de poste Sécurité : SSIAP2**

**PRESENTATION DES SERVICES :**

**-Brancardage : Service d'Accueil et de Soins (SAU), et Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) au 1<sup>er</sup> étage**

(9 chambres individuelles).

**- Sécurité : un chef de service, un adjoint et 13 agents de sécurité SSIAP – PC Sécurité situé au niveau 0 du bâtiment principal**

**MISSIONS DU POSTE :**

**Elles sont en lien avec le décret professionnel n° 89-241 du 18 avril 1989, portant statut particulier des ASHQ de la fonction publique hospitalière, ainsi que des articles 11 et 19.**

**1) Brancardage au service des urgences et à l'UHCD de 06H à 01H :**

- Recueil des informations nécessaires au transport des patients auprès du personnel des urgences ;
- Transport des patients entre les différents services en utilisant le matériel de transport dans le respect de la réglementation et des techniques d'utilisation ;
- Installation du patient en collaboration avec les équipes soignantes et transport dans le respect des règles de confort, de sécurité, d'intimité, de dignité et de confidentialité ;
- Respect des règles d'hygiène en vigueur dans l'établissement ;
- Gestion du matériel utilisé (brancards) : entretien, maintenance et traçabilité en conformité avec les protocoles en vigueur dans l'établissement;
- Travail en collaboration avec l'équipe de soin des urgences ;
- Participation aux évolutions institutionnelles.

**2) Mission d'agent de sécurité incendie de 01H à 06H :**

**(Elles sont en lien avec l'arrêté du 5 novembre 2010 modifiant l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public)**

-A la prise de poste à 01 h :

- prendre en compte les consignes transmises par le chef de poste
- l'agent se trouve sous les ordres du chef de poste SSIAP 2

-Respecter les règles de fonctionnement du Pc sécurité

-Connaitre les consignes et procédures opérationnelles

-Intervenir en cas d'incendie

-Effectuer des rondes de prévention et des rondes de surveillance lors des travaux de nuit

-Rendre compte au chef d'équipe

-Respecter le code de la route

-Connaitre le fonctionnement des différents SSI et des éléments de sécurité qui s'y rattachent

-Répondre aux appels d'urgence ascenseur

-Appliquer et respecter les consignes de ces supérieurs

-Réaliser le balisage et la circulation de l'établissement lors de travaux, de manifestation exceptionnelle ou de livraison importante

-Contrôler et veiller au respect des règles de stationnement et de circulation (vacuité du site en ce qui concerne les voies pompiers)

-Prévenir et accueillir les secours et services publics en cas d'incident

-Connaitre les consignes de sécurité incendie et aider à la remise à jour de celles-ci en lien avec son supérieur hiérarchique ainsi que les plans divers liés à la sécurité incendie (évacuation, plan SSI)

-Réaliser les actions de maintenance préventive des installations de sécurité en respectant le planning de maintenance interne au service

-Gérer les incidents ascenseurs et des portes automatiques en respectant les consignes de sécurité (assurer une levée de doute en cas de panne et l'appel aux entreprises de maintenance)

-Assurer le suivi de la signalétique sécurité incendie au sein de l'établissement

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**BRANCARDIER -/ SSIAP (SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'AIDE A PERSONNES)**

**TEMPS DE TRAVAIL : 100 % FIXE DE NUIT EN 12 H**

**Services :**

- **URGENCES / UHCD**

- **PC Sécurité**

**Quotité de travail : 100 %**

- Effectuer le nettoyage du vestiaire et de la salle de repos et veiller à la bonne tenue du véhicule et du matériel de service
- Recherche sur site lors de fugues
- Désincarcération de personnes bloquées dans un ascenseur
- Gestion des conflits entre personnes avec l'aide des services de police
- Apporter un renfort aux personnels médicaux pour les interventions délicates
- Assurer les premiers secours aux victimes d'accidents
- Informier quotidiennement le personnel aux aspects pratiques de la sécurité incendie et apporter une culture sécurité
- Assurer un soutien logistique auprès des autres services de l'établissement
- Capture de serpents, chauve-souris lors de présence à l'intérieur des services de soins

### **QUALITES ET CAPACITES REQUISES :**

- Connaissances en hygiène de base ou capacité à les acquérir ;
- Aptitude à réaliser la formation S.S.I.A.P. 1 et les remises à niveau concernant l'activité de sécurité incendie ;
- Aptitude à réaliser la formation CQP APS et les remises à niveau concernant l'activité de sécurité sureté ;
- Organisation ; rigueur et méthode ; bon sens et initiatives adaptées aux 2 postes ;
- Capacité à gérer son stress ;
- Discrétion et respect du secret professionnel ;
- Travail en équipe, ponctualité et adaptabilité.
- Avoir une tenue impeccable.
- Connaissance des limites de sa fonction.
- Esprit méthodique et rigoureux, sens de l'organisation.
- Disponibilité, adaptabilité, maîtrise de soi sur des situations conflictuelles
- Capacité à utiliser les matériels suivant :
  - o de bureautique & informatique
  - o de sécurité incendie (détecteurs, extincteurs, S.S.I, etc...)
  - o de secourisme (D.S.A, etc...)
  - o de maintenance (perceuse, outils divers, etc...)
  - o un véhicule de service
  - o des moyens de télécommunications (téléphone, talkie-walkie)

### **CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :**

Horaires (Travail en 12h) : [18h 00 – 6h 00] - Temps de travail annuel : 1561 h. Vestiaires : au service sécurité.

Sur le temps de brancardage de 18 h à 01h, l'agent est mobilisable en cas de besoin en terme de sécurité incendie et de secours aux personnes (pas de formation sur le temps de travail aux urgences).

Présence physique à 18h dans la salle de soins des urgences.

Travail uniquement de nuit, les weekends et jours fériés

Contraintes physiques : aptitude médicale et physique (règlementaire)

Vaccinations à jour y compris l'immunisation contre l'hépatite B

Tenue vestimentaire : Port de la tenue règlementaire à 01 h

Travail en équipe pluridisciplinaire et avec des partenaires extérieurs (sociétés de maintenance privée, secours, etc.)

Déplacements possibles sur les autres entités du centre hospitalier situés à proximité de Brive

Contraintes psychologiques : interventions sur cas difficiles (agressivité, décès, incendie, stress...)

Poste polyvalent et amené à rencontrer une grande variété de situation.

Titulaire du permis B

### **DIPLOME / NIVEAU REQUIS :**

- SSIAP 1 (obligatoire)
- Conditions de recrutement (règlementaires) : avoir un casier judiciaire vierge.
- Etre titulaire de l'habilitation électrique
- Etre titulaire de la formation secourisme SST ou PSC1 de moins de 2 ans